

COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 juin 2025
Délibération n°73

L'An deux mille vingt-cinq, le 19 juin, à 19h30, le Conseil Municipal
convoqué le 13 juin, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Présents : MOREAU Gaëlle ; FISCHER Maryline ; GRANET Alice ; MOUTIER Gérard ; HERMITTE Jean-Pierre ; SEMIOND Philippe ; COQUILLAT Catherine ; ALPHAND Thierry ; VERNET Laurent ; PRAT Christelle ; GIRAUD Matthieu ;

Absents : BARONNAT Bernard, ALDEBERT Gérard ; MOUGIN Rémi ;

Procurations : VIESSANT Céline à MOREAU Gaëlle ; KIRKYACHARIAN Luc à FISCHER Maryline ; Franck ADISON à MOUTIER Gérard ; Virginie JEANE à COQUILLAT Catherine ; MOSSO Véronique à VERNET Laurent ;

Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

OBJET : TARIFS DES REMONTEES MECANIQUES DE LA SAISON HIVERNALE

Lors de la séance du 10 juin 2025, conseil d'exploitation de la régie des remontées mécaniques a acté les tarifs pour l'hiver annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide :

D'approuver les tarifs d'hiver des remontées mécaniques.

Le maire
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance
Maryline FISCHER

